

Paroisse St-Michel - Riaz

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 29 avril 2021

Le président **Marc-Anthony Beyeler**, ouvre l'assemblée à 20h00. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Sont excusés : M. Christian Ruffieux, M. Hugo Delabays, M. Patrice Gremaud.

Il précise que cette assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du 9 avril 2021, par un affichage au pilier public ainsi que par la distribution d'un tout-ménage.

Il fait lecture du tractanda qui est accepté à l'unanimité.

Selon l'art. 14 du règlement sur les paroisses, il nomme un scrutateur, M. Joël Pugin, qui compte 18 personnes présentes.

Tractanda

1. Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 septembre 2020 ne sera pas lu. Il est à disposition au secrétariat communal.
2. Comptes 2020, rapport de la Commission financière, approbation.
3. Budget 2021, rapport de la Commission financière, approbation.
4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie.
5. Rapport sur l'activité pastorale.
6. Informations diverses.
7. Divers.

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Comme mentionné dans le tractanda, le procès-verbal de l'assemblée du 23 septembre 2020 n'est pas lu.

Mme Sylvie Bosson demande la parole et précise que sous le point 5. Rapport sur l'activité pastorale, Mme Martine Floret est remplacée à 100 % par M. Roberto Simona et non Simone.

Ne suscitant aucune remarque, **le président** demande d'approuver le procès-verbal à main levée.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2020, rapport de la Commission financière, approbation

M. Jacques Pollet prend la parole et commente les comptes tenus par la société Multifiduciaire. Les comptes ont été impactés par le Covid, en particulier les charges. Il y a eu moins de charges que prévu étant donné le nombre restreint d'activité, de cérémonies spéciales, de frais de réception, d'heures de sacristine et de conciergerie.

Au niveau des recettes, nous ne remarquons pas encore d'impact, car nous devons encore recevoir des décomptes.

Point 394.314 - Eglise et lieux de culte - Fonds d'entretien des bâtiments : Le total des charges de Fr. 138'500.00 explique la grosse différence d'avec le budget.

Point 59.365.0 - Œuvres caritatives : Le dépassement est dû au don versé pour la soupe de Carême, étant donné que le repas a été annulé et que nous n'avons rien récolté, ainsi qu'aux Cartons du Cœur.

9.90 - Finances - impôts : On se trouve un peu en deçà mais les chiffres restent stables malgré les sorties d'église.

942 – Salles paroissiales : Les salles paroissiales se louent bien. Une fois sortis de la pandémie, nous arriverons à couvrir les intérêts de la dette et l'entretien des salles avec les revenus des locations.

Bilan :

- Nos liquidités se montent à Fr. 326'109.62.
- Les dépenses pour la transformation de la Grange s'élèvent à Fr. 962'439.75. Nous attendons encore quelques factures. Le montant total des dépenses devrait se situer aux environs de Fr. 1'000'000.00. Elles étaient budgétées à Fr. 1'050'000.00. Nous nous sommes donc permis l'acquisition de l'œuvre d'art réalisée par M. Dorthe qui se trouve à l'entrée de la grange vu que le budget nous le permettait. Le travail n'est pas terminé, nous allons encore la protéger au moyen d'un verre.
- Notre endettement s'élève à Fr. 968'300.00.

JPo remercie Christian Ruffieux qui a suivi le déroulement du chantier.

MAB demande s'il y a des questions ? Ce n'est pas le cas. Il passe la parole à **M. François Pharisa**, président de la commission financière qui déclare qu'en date du 24 mars 2021, la commission a procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2020 et en a contrôlé toutes les pièces justificatives. Il recommande d'approuver les comptes et d'en donner décharge à la Fiduciaire et au conseil de paroisse.

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

3. Budget de fonctionnement 2021, rapport de la Commission financière, approbation

Le président passe à nouveau la parole à **M. Jacques Pollet** qui commente le budget 2021 et y apporte quelques précisions. Nous n'avons pas prévu de choses particulières pour 2021. Au vu de la situation actuelle, nous restons très prudents au niveau des recettes et des charges.

Nous espérons pouvoir organiser plus de rencontres cette année, mais cela dépend de la situation pandémique.

Nous remarquons une diminution des recettes fiscales et une augmentation des produits.

Le président demande s'il y a des questions ?

Sylvie Bosson revient sur sa demande au sujet du repas des aînés qui a dû être annulé en 2020. Elle avait déjà abordé le conseil de paroisse pour demander une petite aide destinée aux personnes âgées en raison de la situation défavorable de 2020. A ce moment-là, nous avons refusé car ce n'était pas prévu au budget. **Sylvie Bosson** réitère sa demande pour 2021. En effet, chaque année, la commune organise un repas pour les aînés. Elle réserve toujours un montant pour couvrir les frais des personnes inscrites au repas. Comme tout a été annulé l'an dernier, la commune a remis un bon à chaque personne retraitée, ce qui représente un montant supérieur aux frais d'un repas, car tous les aînés ne s'y inscrivent pas. Si la situation de cette année ne permet pas l'organisation d'un repas, **Sylvie Bosson** demande si la paroisse serait d'accord de s'associer à la commune à hauteur de 3 à 4'000.00 francs pour contribuer à offrir un bon à chaque aîné du village. **JPo** déclare qu'on ne va pas changer le budget. Il propose d'augmenter la rubrique 59.365.0 – Dons aux œuvres caritatives et missionnaires de Fr. 4'200 à Fr. 7'200 et de diminuer la rubrique 394.315 - Fond d'entretien des bâtiments de Fr. 65'000.00 à Fr. 62'000.00. Ainsi le budget global ne change pas.

JPo propose à l'assemblée de voter sur la demande de Sylvie Bosson.

La proposition est acceptée sans aucune abstention.

Sylvie Bosson en remercie le conseil de paroisse ainsi que l'assemblée.

Aucune autre question n'est formulée.

La parole est donnée à **M. François Pharisa** de la commission financière qui déclare qu'en date du 24 mars 2021, la commission financière a procédé à la vérification de tous les postes du budget. Elle approuve le budget tel que présenté et recommande à l'assemblée de l'accepter.

Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité.

4. Informations sur les comptes du Bénéfice curial et Chapellenie

Le président donne la parole à **M. Jacques Pollet** qui déclare que les chiffres sont stables.

Mme Estelle Piazza, gérante du bénéfice curial, nous apporte quelques informations quant au projet de Perrausa. Le bénéfice curial a approché une entreprise pour discuter de ce qui pourrait se réaliser. Dans un premier temps, il était question d'une cohabitation entre une crèche et des logements pour personnes âgées. Le projet crèche a été abandonné étant donné qu'une structure va s'ouvrir dans la ferme de la Bourgeoisie de Riaz.

Actuellement il est projeté d'offrir des appartements à loyers modérés avec un concept architecturale qui permette aux personnes d'être à l'aise. Le bureau va soumettre prochainement au bénéfice le type d'immeuble ainsi que le budget. Le bénéfice curial a abordé la paroisse en vue d'un partenariat pour le financement de l'immeuble. Le bénéfice curial doit reprendre contact avec la paroisse. **JPo** précise qu'on ne veut pas vendre. Nous voyons dans ce projet une source de revenu différente que les impôts qui diminuent chaque année à cause des sorties d'église. **Sylvie Bosson** précise que c'est en bonne voie, que le projet est passé en conseil avec toutes les exigences par rapport au PAL et au projet ValTraLoc.

Joseph Mauron se dit satisfait de voir que ça bouge. Il précise que le terrain est propriété du bénéfice curial. Le bénéfice curial dépend très peu des paroissiens mais en cas de vente de ses immeubles ou de litiges ce n'est plus le droit suisse qui est appliqué mais le droit romain. Il nous rend attentif que compte tenu des difficultés éventuelles qui peuvent survenir entre bénéfice curial et paroisse et des expériences vécues alors que des immeubles avaient été vendus, rien n'est revenu aux paroisses mais tout est parti au Vatican à Rome. Il demande à la paroisse d'essayer d'acheter la parcelle au bénéfice curial et d'être le promoteur de cette affaire, mais uniquement pour les prêts de fond. **JPo** en prend bonne note et déclare qu'on va chercher la meilleure solution.

5. Rapport sur l'activité pastorale

Le président passe la parole à l'abbé **Daniel Agbeti** pour la présentation du rapport sur l'activité pastorale. L'abbé Daniel propose un petit moment de silence pour tous ceux qui nous ont quitté depuis la dernière assemblée.

Il salue les conseillers de paroisse et de communauté et toutes les personnes qui œuvrent pour la cohésion sociale et l'harmonie spirituelle de notre paroisse. Il salue également Céline Ruffieux, Maguy Cavuscens notre fidèle sacristine, les servants de messe et les lecteurs, le chœur-mixte, l'organiste, le concierge et la fleuriste de l'église. Il les remercie avec gratitude et reconnaissance. Il nous présente une petite rétrospective de l'année écoulée.

- **Noël et Pâques** : Durant les temps de Noël et de Pâques, des ateliers ont été animés par le conseil de communauté.

- **Servants de messe** : L'abbé Daniel salue la présence des servants de messe lors des célébrations et remercie Céline Ruffieux qui s'évertue à organiser et planifier leur présence. Il relève l'initiative des lecteurs juniors et se réjouit de leur présence.
- **Groupe Partage** : Les réunions ont lieu normalement une fois par mois mais depuis le confinement plus qu'une fois par an. Cependant les contacts téléphoniques et les petits mots glissés dans les boîtes aux lettres ont trouvé leur juste place pour manifester compassion et soutien. L'abbé Daniel adresse sa gratitude aux membres du conseil de communauté.
- **Première Communion** : Elle aura lieu le 8 mai 2021 dans notre paroisse. Deux célébrations sont prévues afin de limiter le nombre de personnes.
- **Confirmation** : Le délai d'inscription est fixé au 25 juin 2021. Les cérémonies seront organisées par pôle. La paroisse de Riaz est intégrée avec Marsens, Echarlens et la rive droite. La messe sera célébrée le 25 septembre à 16h00 par l'abbé Jean Glasson.
- **Liturgie** : Le vendredi-saint est un moment culminant de la liturgie. Merci encore à Céline Ruffieux pour l'organisation de la cérémonie.
- **Equipe pastorale** :
Comme mentionné dans le procès-verbal de l'assemblée du 23 septembre 2020, l'abbé Gilles Gachoud a pris sa retraite en février 2021 et a été remplacé par l'abbé Pascal Burri. Cependant il est encore avec nous et apporte son aide dans différents services.
L'abbé Petru Popa va quitter notre UP pour de nouveaux cieux. Merci pour son service durant les années passées dans notre UP. Il sera remplacé par l'abbé Claude Descheneaux.

Et pour terminer l'abbé Daniel exprime encore une fois ses remerciements.

Le président remercie l'abbé Daniel. Il précise que l'année pastorale 2020-2021 était un peu spéciale. Les réunions avec le conseil de gestion se faisaient par zoom. L'équipe pastorale s'est investie afin que les choses avancent le mieux possible.

6. Informations diverses

Aucune information particulière n'est à relever.

7. Divers

Le président demande si quelqu'un a quelque chose à apporter.

Céline Ruffieux prend la parole et informe l'assemblée qu'elle a fait une demande au conseil de paroisse pour la réalisation de feuillets de présentation des œuvres d'art de l'église. Elle trouve important de partager ce projet. Deux étudiants travaillent sur le projet. Ils se sont penchés sur les archives faites par les biens culturels. L'idée est que ce dépliant soit prêt en automne.

MAB prend la parole et déclare qu'il a deux divers à partager. Le premier divers est qu'on a un petit souci avec le clocher depuis le passage à l'heure d'été. En fait les cloches sont encore à l'heure d'hiver ; il manque toujours un coup. Cependant l'affichage des heures est correct. Notre partenaire va venir au plus vite régler la situation.

Deuxième divers : Lors de notre dernier conseil, le président de paroisse a émis l'envie que lorsque nous pourrions célébrer à nouveau des messes traditionnelles, nous organisons une fête pour réaccueillir nos paroissiens. La forme n'est pas encore arrêtée. Ce sera une manière de dire merci aux gens qui ont travaillé durant cette période difficile. Cela dépendra des mesures sanitaires à venir.

Le président profite de ce moment pour dire merci à toutes les personnes qui s'investissent pour notre paroisse. Il demande à l'abbé Daniel de transmettre ses remerciements à l'équipe pastorale. Il souhaite une bonne fin d'année pastorale à tous.

Le président déclare l'assemblée levée à 21.05.

La secrétaire
Patricia Rolle

Le président
Marc-Anthony Beyeler